

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
29 juin 2018  
Français  
Original : russe

---

**Lettre datée du 27 juin 2018, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de la Fédération de Russie**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les bulletins d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne les 26 et 27 juin 2018 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

*(Signé)* V. Nebenzia



**Annexe à la lettre datée du 27 juin 2018 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Fédération de Russie**

**Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (26 juin 2018)**

**Respect de la cessation des hostilités**

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de la cessation des hostilités a recensé quatre violations, dans les provinces d'Alep (1), de Lattaquié (2) et d'Edleb (1).

Le bureau turc n'a quant à lui recensé aucune violation.

**Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne**

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève à 1 844.

Le poids total des cargaisons distribuées est de 2 692,56 tonnes.

Au cours des dernières 24 heures, une aide médicale a été apportée à 107 personnes, dont 48 enfants.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 84 574.

**Réconciliation des parties belligérantes**

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessation des hostilités n'a été signé.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 2 518.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions du cessez-le-feu s'est maintenu à 234.

---

## **Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (27 juin 2018)**

### **Respect de la cessation des hostilités**

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de la cessation des hostilités a recensé huit violations, dans la province de Lattaquié.

Le bureau turc n'a quant à lui recensé aucune violation.

### **Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne**

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit deux opérations humanitaires :

- À Qadriyé (province de Hama), qui a permis de fournir à la population locale 650 colis alimentaires, d'un poids total de 2,8 tonnes ;
- À Misraba (province de Rif-Damas), qui a permis de fournir à la population locale 650 colis alimentaires, d'un poids total de 2,8 tonnes.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 846.

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 2 698,16 tonnes.

Au cours des dernières 24 heures, une aide médicale a été apportée à 353 personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 84 927.

### **Réconciliation des parties belligérantes**

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessation des hostilités n'a été signé.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 2 518.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions du cessez-le-feu s'est maintenu à 234.